

Capacité en droit CNED

Par **Wanita Benar**, le **10/03/2017** à **20:01**

Bonjour à tous,

Vielle maman qui se rapproche de la quarantaine cherche à se reconverter professionnellement [smile4]

Justicière dans l'âme[smile17], l'idée de me familiariser avec le droit me plait beaucoup.

Je pense, dans un premier temps, m'inscrire en première année de capacité en droit à l'université Sorbonne Panthéon en suivant les cours du CNED. (pff même pas mon bac :()

Vos avis, vos expériences sont les bienvenues.

Septembre me paraît bien loin. Auriez vous des lectures à me conseiller qui feraient office d'"introduction"? (Et m'aiderai par la même occasion à patienter)

Par avance merci pour vos réponses :)

Par **Xdrv**, le **10/03/2017** à **22:10**

Bonsoir Wanita,

Votre démarche est très intéressante et je vous encourage dans cette aventure.

Vous pouvez d'ores et déjà lire des cours de droit constitutionnel et de droit civil, ce sont les deux matières fondamentales de première année

Par **Wanita Benar**, le **10/03/2017** à **22:59**

Bonsoir Marcus :) Et merci pour votre réponse!!

Pour tout dire je ne sais pas trop où cela va me mener... Je vais me laisser porter par cette capacité dans un premier temps.

C'est d'autant plus une aventure qu'à la base je n'ai pas de grande qualité de rédaction...

C'est quelque chose qu'il va me falloir travailler en parallèle.

Je ne m'accroche pas non plus à un espoir de grande carrière vue mon age mais à l'espoir d'une activité motivante (?)

Vous parlez des cours de droit que l'on peut trouver sur le net?

Vous êtes en 3^{ème} année de licence? Vous aspirez à quoi vous même?

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/03/2017 à 09:17

Bonjour

Le cour de droit constitutionnel sur la Vème république de l'UNJF est en libre accès. Cela correspond au programme du second semestre <https://cours.unjf.fr/course/view.php?id=57>

Par **Wanita Benar**, le 11/03/2017 à 10:55

Bonjour Isidore,

Excellent! Merci pour ce lien :) D'autant que c'est dans cette université que je compte m'inscrire. (Mais on ne s'y rend que pour y passer les examens^^)

Je pensais également me procurer ce livre: <http://livre.fnac.com/a9718575/Philippe-Malinvaud-Introduction-a-l-etude-du-droit>

Mais sans cours, vais-je y comprendre quelque chose? :D

Par **Wanita Benar**, le 11/03/2017 à 10:57

(enfin les cours...je les ai du coup :))

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/03/2017 à 11:32

Bonjour

Excellent choix ! C'est le manuel que j'utilisais en première année.

Sinon pour le droit constitutionnel j'avais une préférence pour celui-ci http://editionslarcier.larciergroup.com/titres/134349_2/droit-constitutionnel.html
Il y a aussi ces deux-là qui sont pas mal mais un peu plus cher
<http://livre.fnac.com/a9824917/Louis-Favoreu-Droit-constitutionnel>

Par **Wanita Benar**, le 11/03/2017 à 11:53

En fait, j'ai trouvé beaucoup d'informations sur ce forum qui semble être une mine d'or.

Merci pour ces nouvelles références!

Savez-vous si le livre sur le Droit constitutionnel pour lequel vous avez une préférence, sera encore mis à jour pour l'année 2017/2018?

Sinon, je suis aussi tombée sur ce livre de l'histoire du droit:
<http://livre.fnac.com/a6115195/Jean-Hilaire-Histoire-du-droit>

Je me demandais s'il pouvait m'être utile ou s'il n'était pas nécessaire... (faudrait pas que je m'éparpille avant même d'avoir commencé :D)

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/03/2017 à 12:15

Bonjour

[citation]En fait, j'ai trouvé beaucoup d'informations sur ce forum qui semble être une mine d'or.[/citation]

Merci beaucoup. Nous sommes là pour ça.

[citation] Savez-vous si le livre sur le Droit constitutionnel pour lequel vous avez une préférence, sera encore mis à jour pour l'année 2017/2018? [/citation]

Très certainement. Mais le problème c'est qu'elle ne sortira qu'au moment la rentrée universitaire, donc si vous voulez vous y mettre dès maintenant il faudra prendre l'édition 2016-2017, qui je vous le rassure ne sera pas obsolète.

Pour ce qui est du manuel d'histoire du droit, je pense qu'il est utile d'en avoir un, uniquement si la matière est à TD. Dans ce cas, je vous suggère l'un des deux
<http://livre.fnac.com/a2687779/Jean-Louis-Thireau-Introduction-historique-au-droit>
<http://livre.fnac.com/a9144317/Jean-Marie-Carbasse-Manuel-d-introduction-historique-au-droit>
Il y a aussi la question de budget : $32 + 29 + 16 = 77$ €

Par **Wanita Benar**, le 11/03/2017 à 14:02

[citation]je vous le rassure ne sera pas obsolète[/citation]

Oui, donc je peux d'ores et déjà acheter cette version qui me servira au moins pour les 2 années de capacité?

Merci pour ces autres référence relative à l'histoire du droit qui attisait ma curiosité (TD ou pas finalement), mais je pense que j'ai déjà de quoi faire avec les cours en ligne, le livre sur le droit constitutionnel et sur l'introduction à l'étude de droit [smile4]

Avec ce que je vais avoir le temps de survoler, je n'entamerai pas l'année sans avoir une toute petite idée de ce qui va m'être proposé [smile17]

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/03/2017 à 14:07

Bonjour

[citation] Oui, donc je peux d'ores et déjà acheter cette version qui me servira au moins pour les 2 années de capacité?[/citation]

Tout à fait.

N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez d'autres questions

Par **Wanita Benar**, le 11/03/2017 à 14:14

Merci infiniment Isidore!

Très bon week-end à vous.

PS: Commande passée :)

Par **Wanita Benar**, le 11/03/2017 à 14:20

La première année de capacité inclue le droit constitutionnel si je me réfère au témoignage d'un ancien capacitaire: [citation]En 1ere année nous avons eu du Droit Public (Constitutionnel essentiellement + un peu de Droit Administratif et même quelques cours sur les finances publiques), du Droit Civil (et Droit de la famille), et du Droit Commercial. [/citation]

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/03/2017 à 14:23

Bonjour

Oui je viens de m'en rendre compte, c'est pour cela que j'ai finalement supprimé mon message [smile3]

Par **Wanita Benar**, le **11/03/2017** à **14:51**

Ces mêmes matières seront surement revues de manière plus approfondie en première année de licence.

Il semblerai que l'on puisse être admis en 2nd année si l'on obtient la capacité avec note de 15,5 minimum.

Ce qui m'amène à penser que cette capacité couvre plus ou moins le programme de la première année de licence... (?)

Droit public, droit privé, droit...il ne faut pas s'y perdre [smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/03/2017** à **14:53**

Bonjour

[citation] Droit public, droit privé, droit...il ne faut pas s'y perdre [/citation]

Quand les cours vont commencer vous allez vites voir la différence [smile4]

Par **Xdrv**, le **11/03/2017** à **15:11**

Bonjour Wanita,

Pour différencier le droit public et le droit privé, considérez que quand c'est intéressant c'est du privé [smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/03/2017** à **15:20**

Bonjour

J'espère que nos amies Fax et Rachel ainsi que notre ami Prudomal ne tomberont sur ton message [smile4]

Par **Wanita Benar**, le **11/03/2017** à **15:57**

[citation]Quand les cours vont commencer vous allez vites voir la différence[smile4][/citation]
C'est rassurant. Il ne faut pas, je pense, que je perde de vue que l'apprentissage du droit (de tous[smile4]) se fait de manière progressif.

[citation]Pour différencier le droit public et le droit privé, considérez que quand c'est intéressant c'est du privé [/citation]
C'est...rassurant [smile4]. Dans la mesure ou le droit public semble incontournable [smile17]...
Du coup j'ai hâte[smile33]

Par **Xdrv**, le **11/03/2017** à **16:01**

Aha non je plaisante bien sur le droit public est également intéressant mais vous aurez l'occasion de voir votre coeur pencher vers l'un ou l'autre au cours de vos études.

Après, du moins dans mon université, il est vrai qu'il y a une dominante de matières privées comparé aux matières publiques proposées. A vous de faire votre programme sur mesure :)

Par **Wanita Benar**, le **11/03/2017** à **16:13**

[citation]J'espère que nos amies Fax et Rachel ainsi que notre ami Prudomal ne tomberont sur ton message [/citation]

[citation]Aha non je plaisante bien sur le droit public est également intéressant[/citation]

[smile4]

J'avais bien compris la plaisanterie pas de souci et merci pour vos interventions. Elle sont toutes précieuses (avis personnels inclus) :)

D'ailleurs, à partir de quand commence t-on à se spécialiser? Est-ce-que c'est déjà possible pendant la licence?

Par **Xdrv**, le **11/03/2017** à **16:22**

Oui bien entendu,

La première année de licence est très restreinte à ce niveau là, du moins pour mon université.

En deuxième année, la distinction public/privé ne se fait pas tellement, on était obligé de prendre des matières des deux. En revanche il y avait davantage d'options touchant notamment au droit international, européen et autres.

En troisième année, on nous a réellement demandé de nous "spécialiser" entre parcours droit

public et parcours droit judiciaire

Par **Wanita Benar**, le 11/03/2017 à 23:21

Droit judiciaire maintenant [smile28]

Je vais tâcher de ne pas oublier ce qu'Isidore a dit: [citation]Quand les cours vont commencer vous allez vites voir la différence[/citation]

Droit privé donc? En toute logique (si la mienne ne me fait pas défaut) le droit judiciaire inclue le droit pénal... [smile17]

As-tu une idée précise de ce que tu veux faire ensuite?

Par **Wanita Benar**, le 11/03/2017 à 23:28

Vous... désolé..

Par **Xdrv**, le 11/03/2017 à 23:41

C'est exact c'est du droit privé, incluant du droit pénal. Pour être précis, il s'agit d'un parcours "judiciaire" car l'on voit en matière fondamentale obligatoire la procédure pénale et la procédure civile, qui constituent les règles d'organisation du procès.

Pour moi ce serait du droit des sociétés, mais sachez que le droit est, je pense, un des secteurs qui offre le plus de possibilités de reconversion professionnelle !

Par **Isidore Beautrelet**, le 12/03/2017 à 07:29

Bonjour

[citation]Droit judiciaire maintenant [smile28][[/citation]

Chaque choses en son temps [smile3] Pour le moment, il faut vous concentrer sur l'introduction au droit, le droit constitutionnel, et le droit commercial car si j'ai bien compris vous aurez du droit commercial en capacité.

Ensuite, ce n'est qu'arrivé en L3, qu'on vous demandera de vous spécialiser (privé/public).

Par **Wanita Benar**, le 12/03/2017 à 11:41

Ah ah vous avez raison Isidore: [citation]Chaque choses en son temps[/citation]

En attendant la livraison de mes tous premiers livres [smile36], vos réponses dont le contenu est pour vous devenu ordinaire, m'invite à m'informer d'avantage :) Merci pour la générosité de vos réponses.

Vous vous montrer rassurant et cela nourrit ma motivation.

Cependant, ne sachant même pas ou me mènera cette première année de capacité, si je ne m'y arrête pas, j'ai du temps devant moi avant de penser à me spécialiser [smile4]

Dans tous les cas, je suis d'avis que nous devrions tous avoir au minimum les connaissances qu'offre cette capacité de nous donner. (Je m'égare [smile17])

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/03/2017** à **11:58**

Bonjour

De rien.

Si je résume vous avez commandé un manuel d'introduction au droit, et un manuel de droit constitutionnel.

Pour l'histoire du droit j'ai trouvé ceci en libre accès

<https://cours.unjf.fr/course/view.php?id=154>

Par contre nous n'avons pas abordé le droit commercial. L'UNJF propose son cours de droit général des sociétés en libre accès <https://cours.unjf.fr/course/view.php?id=16>

Mais c'est du droit des sociétés, or le droit commercial c'est beaucoup plus large [smile3].

S'il vous reste un peu d'argent, ce manuel peut faire l'affaire <https://www.lgdj.fr/cours-de-droit-commercial-et-des-affaires-2016-2017-9782297055789.html>

Ce n'est pas la référence en la matière, mais il est très bien pour découvrir la matière.

Si vous voulez un manuel un peu plus complet celui-ci est très bien

<https://www.lgdj.fr/themes/droit-15/droit-commercial-et-des-affaires-1514/ouvrages-generaux-151410/droit-commercial-9782275039336.html> , mais du coup il est aussi un peu plus cher.

Par **Wanita Benar**, le **12/03/2017** à **12:12**

[citation]Si je résume vous avez commandé un manuel d'introduction au droit, et un manuel de droit constitutionnel. [/citation]

Oui c'est ça :)

Et j'ai dans l'idée que cela va être largement suffisant dans un premier temps, avec les cours en ligne et ce dernier lien en accès libre que vous me soumettez.

La première année de capacité ressemble à une introduction globale:

[citation]**Droit civil**

Introduction à l'étude du droit - Les personnes - La protection des personnes particulièrement vulnérables -

Les biens - Les obligations - La famille

Droit commercial

Introduction historique - Le commerçant et son environnement (les actes de commerce, le commerçant,

le fonds de commerce) - Les sociétés (règles communes, règles spécifiques)

public général

Notions et principes fondateurs :

- l'État,
- la séparation des pouvoirs et la classification des régimes politiques.

Les institutions publiques :

- l'organisation constitutionnelle,
- l'organisation administrative.[/citation]

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/03/2017** à **12:37**

Bonjour

Je trouve que c'est assez complet comme programme. Cela vous permettra de voir si le droit vous plait vraiment.

Par **Wanita Benar**, le **12/03/2017** à **15:20**

<https://cours.unjf.fr/course/view.php?id=154>

Des cours d'introduction à l'histoire du droit sont également en libre accès. :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/03/2017** à **15:37**

Bonjour

Oui, je vous avais posté ce lien dans mon message de 11h58 (page 2), vous ne l'aviez pas vu ?

Par **Wanita Benar**, le **12/03/2017** à **15:49**

Autant pour moi Isidore,

Je ne devais pas être bien réveillée, je n'ai lu que la première partie du message...

J'en prend donc bien note de la suite!

[citation]Pour l'histoire du droit j'ai trouvé ceci en libre accès
<https://cours.unjf.fr/course/view.php?id=154>

Par contre nous n'avons pas abordé le droit commercial. L'UNJF propose son cours de droit général des sociétés en libre accès <https://cours.unjf.fr/course/view.php?id=16>
Mais c'est du droit des sociétés, or le droit commercial c'est beaucoup plus large .
S'il vous reste un peu d'argent, ce manuel peut faire l'affaire <https://www.lgdj.fr/cours-de-droit-commercial-et-des-affaires-2016-2017-9782297055789.html>
Ce n'est pas la référence en la matière, mais il est très bien pour découvrir la matière.
Si vous voulez un manuel un peu plus complet celui-ci est très bien
<https://www.lgdj.fr/themes/droit-15/droit-commercial-et-des-affaires-1514/ouvrages-generaux-151410/droit-commercial-9782275039336.html> , mais du coup il est aussi un peu plus cher.
Je suis désolée Isidore, je n'ai prêté attention qu'aux cours en libre accès du droit constitutionnel [/citation]

(Désolée)

Par **Wanita Benar**, le **12/03/2017** à **15:52**

Il était pourtant 11h58 [smile4]

Par **RachelC**, le **12/03/2017** à **20:21**

Bonsoir !

Alors marcu13 on critique le droit public ?? J'AI VU LE MESSAGE HEIN ;)

Par **Xdrv**, le **12/03/2017** à **20:23**

Bonsoir,

Oups j'ai du me faire pirater mon compte Rachel !

Par **RachelC**, le **12/03/2017** à **20:25**

Hahahaha ben voyons !

Sinon je trouve la démarche de Wanita très louable, bon courage à vous :D

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/03/2017** à **21:55**

Bonsoir

[citation]Alors marcu13 on critique le droit public ?? [/citation]

Je tiens à dire que bien qu'étant un privatiste chevronné je me désolidarise de ces propos [smile4]

Par **Xdrv**, le **12/03/2017** à **22:03**

Bonsoir,

Très bien. Au vu de cet assassinat médiatique, ce déchaînement sans précédent connu, je n'ai qu'une chose à dire :

Je ne céderai pas, je ne me retirerai pas car au-delà de ma seule personne c'est la démocratie qui est attaquée.

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/03/2017** à **22:07**

Bonsoir

Excellent [smile4][smile4][smile4]

De toute façon, "Il n'y a pas de plan B ! Le plan B, c'est Bassamba !" [smile3]

Par **Xdrv**, le **12/03/2017** à **22:16**

Ahahahaha très bien joué !

Vous êtes décidément le rebelle que le système n'arrêtera pas

Par **RachelC**, le **12/03/2017** à **22:27**

Hahahahahaha pas mal du tout !

Par **Wanita Benar**, le **13/03/2017** à **12:26**

Mais du coup, dois-je prendre en compte les réponses du pirate de Marcu13 ? [smile17]

Enchanté alors Marcu13 [smile4]

Merci Rachel :)

Si je mène à terme ce projet, il est fort possible que je vienne demander des précisions de temps à autre :)

Belle journée à tous

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/03/2017** à **13:33**

Bonjour

[citation] Si je mène à terme ce projet, il est fort possible que je vienne demander des précisions de temps à autre [/citation]

N'hésitez surtout pas. La porte du forum vous sera toujours ouverte.

Par **Wanita Benar**, le **15/03/2017** à **12:49**

Bonjour :)

Mon manuel d'introduction à l'étude du droit de Philippe Malinvaud est venu non pas "au", mais "dans mon" monde, non pas par voie basse naturelle" mais par voie postale, ce matin.

C'est un beau bébé de 514 pages (index et table des matières non inclus) qui devrait retenir mon attention durant les prochaines semaines.

Merci encore pour vos précieuses pistes :)

Belle journée à vous tous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/03/2017** à **12:58**

Bonjour

Bonne lecture [smile4]

N'hésitez pas à venir sur le forum si quelque chose vous paraît flou.

Par **Wanita Benar**, le **15/03/2017** à **19:33**

Dans la mesure où il est fort possible que je ne saisisse pas tout d'entrée de jeux [smile17] je suis preneuse Isidore :)

Merci!

Par **thomz**, le **25/03/2017** à **04:38**

Salut, j'ai tenté la capacité par le CNED l'an passé. Et à titre personnel, je trouve leur formule assez bof...

En ce qui me concerne, je n'avais pas reçu les bon livres et j'ai tenté plusieurs fois de joindre le support, je suis resté sans réponses!

Si tu le peux, je te conseil de trouver une université où tu puisses assister aux cours du soir, de plus en procédant ainsi, tu auras accès aux ressources de ton UFR.

C'est l'option vers laquelle je me suis tourné et j'avoue que je regrette d'avoir perdu une année avec le CNED.

De plus, tu vas te rendre compte que tu auras très vite la possibilité d'avoir une bonne interaction avec les professeurs car à la fin du premier semestre, la salle déjà sera presque vide. (On a commencé à 60, nous ne sommes plus que 10 par cours dont 5 ou 6 élèves réguliers)

Le droit, il faut d'abord le comprendre.

Rien ne sert d'apprendre la numérotation des articles par coeur, elle évolue.

Ce n'est pas une discipline figée dans le temps.

Certains concepts sont parfois abstraits, mais très vite tu va commencer à faire des liens entre les leçons.

A la fin de ta première année, tu sauras déchiffrer une conversation assez technique, si j'ai un conseil à te donner c'est d'avoir un lexique car les mots ont leur importance dans cette matière. Ne laisse passer aucun terme, fais des recherches. Travailles tes cours au moins 1h/jours.

Ne te laisses pas impressionner par la quantité d'informations que tu vas avoir dès les premiers cours car ce sont les bases, certes ça fait un peu liste à la Prévert mais lorsque tu les auras digéré, ça ira mieux.

J'ai moi aussi repris alors que je n'ai pas le bac, et tu te rendras compte que nous somme la lie de l'université mais c'est pas grave car les professeurs nous adorent.

Ils ont conscience que l'on doit concilier vie professionnelle et personnelle en plus de la capa, les exigences sont moindre mais cela constitue une très bonne entrée si tu souhaites

continuer des études.

Car en capacité, l'on aborde le même programme que les 2 premières années de licence mais comme l'on n'a pas de TD, on s'embarrasse moins avec la méthodologie et alors on pourra se concentrer dessus plus facilement plus tard puisque l'on aura déjà une certaine approche du droit.

Sur ce.. je te souhaite "merde", là il me reste 6 semaines avant les exams, je suis confiant mais anxieux quand même.

Bye!!!

Sinon, je peux t'orienter sur les matières de 1er année de capa.

En droit Public, tu auras un semestre sur les institutions administratives. Puis le second sur les institutions politiques.

En matière civile, cela portera sur l'introduction au droit dans un premier temps, savoir distinguer le Droit objectif, des droits subjectifs et leurs déclinaisons.

Puis ensuite, tu vas te régaler, c'est le droit des obligations avec une merveille de bonheur pour les débutants comme il y'a eu une réforme. (là il faut t'accrocher, je suis sérieux c'est LE principe qui fait le lien entre toute les disciplines du droit privé)

Puis en commercial, tu vas apprendre la base, ce qu'est un acte de commerce et un commerçant.

Puis au second semestre, tu verras du droit des société mais aussi concurrence et distribution.

Par **Xdrv**, le **25/03/2017** à **09:39**

Bonjour Thomz,

Je me suis permis de condenser vos deux messages dans un seul pour plus de lisibilité.

Merci pour votre témoignage et vos conseils

Par **Wanita Benar**, le **01/04/2017** à **13:46**

Thomz,

Merci infiniment pour ton témoignage.

Je viens de contacter l'université près de chez moi et elle supprime la capacité en droit dès la rentrée prochaine :(

Du coup, je me demande si je ne ferai pas mieux de faire un DAEU A, qui me permettrait de combler mes quelques lacunes en français. L'histoire et la géo y contribueraient également.

Je pourrais ensuite m'inscrire en 1 ère année de licence...

Je pense aussi que l'interaction avec les prof mais aussi avec les élèves est importante.

Ton témoignage va être déterminant pour moi! :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/04/2017** à **14:07**

Bonjour

C'est vraiment dommage pour la capacité. Le DAEU A est effectivement le seul moyen pour que vous puissiez intégrer une fac de droit.

Du coups, ce sera un programme plus général (Histoire, Géographie, Mathématiques, Littérature et une Langue vivante).

Mais cela ne vous empêche pas de continuer à lire les manuels qui vous avez acquis, qui, je vous rassure, seront toujours bon lorsque vous intégrerez la fac (sauf si Melenchon gagne la présidentielle et qu'il met en place la VI république, votre manuel de droit constitutionnel pourra être recyclé en manuel d'histoire du droit [smile3])

Tenez nous au courant de la suite.

Par **Wanita Benar**, le **01/04/2017** à **19:03**

Bonjour Isidore,

[smile4] Rien ne se perd tout se transforme alors...

L'idée de la capacité me plaisait bien car elle me donnait la possibilité d'une introduction en douceur et d'aborder cette première année de licence sereinement.

Cependant, j'ai de réelles lacunes en français qui pourraient m'être handicapantes dans la durée.

J'ai encore un petit peu de temps avant de prendre une décision... [smile17]

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/04/2017** à **08:56**

Bonjour

Vous avez raison, prenez bien le temps de réfléchir.

Par **gialjoe**, le **24/06/2017** à **17:56**

je me suis inscrit en capacité de droit pour la rentrée septembre 2017.
j'ai le choix entre le DAEU et la la capacité de droit. Le DAEU est tentant non pas par le contenu de sa formation tres scolaire,mais pour sa durée courte 1 année.
La capacité offre l'opportunité de passer en licence 2 avec 15/20 de moyenne (ce qui parait en pratique presque impossible à réaliser)
je souhaite passer un concours de categorie B , celui de controleur du tresor, voire avoir une licence de droit par la suite.
je me dis que meme si c'est plus long, la capacité va mieux me servir par la suite qu'un daeu...

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/02/2018** à **12:30**

Bonjour

Je tente à tout à hasard de reprendre des nouvelles de Wanita.

Par **Kiven**, le **26/05/2021** à **20:21**

Bonsoir wanita benar ! J'arrive un peu tard... ce samedi s'ouvre les inscription pour cette même Capa ! Je souhaite également me reconvertir et je n'ai malheureusement pas le bac. J'aimerais vraiment avoir votre ressenti sur cette formation si ce message vous parvient :) . Pour les autre qui on fait cette capa par le cned et la sorbonne j'ai également une question, le cned m'ont dit que je pouvais m'inscrire chez eux une fois que l'université accepte mon dossier de capacité. Y'a t'il des chance que mon dossier ne soit pas accepter ?? Avez vous déjà eu connaissance de dossier refusé ??
Merci infiniment pour vos réponses !!